

Perception et conséquences des comportements intolérants

*Élisabeth Algava, Marilyne Bèque**

Un tiers des personnes déclarent avoir été confrontées à des comportements intolérants au cours de leur vie. Dans la majorité des cas, il s'agit d'insultes ou de moqueries.

Parmi les personnes en butte à ces faits, 39 % considèrent qu'ils ont eu des conséquences sur leur vie qui peuvent être aussi bien matérielles, professionnelles, que relationnelles ou bien encore psychologiques.

Ces comportements déclenchent assez rarement des réactions de la part des personnes concernées, même lorsqu'ils sont illégaux. Elles reconnaissent moins souvent que les autres des trajectoires de vie individuelles stables.

L'enquête « Histoire de vie », comporte un module intitulé « Relations avec les autres ». Il permet d'appréhender les comportements intolérants auxquels certaines personnes ont été confrontées au cours de leur vie (*encadré*). La formulation de la question initiale reprend avec quelques inflexions, les termes du dispositif législatif de lutte contre les discriminations : « Est-il arrivé que l'on

se moque de vous, que l'on vous mette à l'écart, que l'on vous traite de façon injuste ou que l'on vous refuse un droit à cause de... ». La liste des motifs proposés est très large : âge, sexe, état de santé ou un handicap, etc.

Le terme « discrimination » est volontairement omis, pour se référer le plus possible à des situations concrètes. De ce fait, les personnes enquêtées ont été conduites à rapporter des

événements de natures très différentes, dans leur importance subjective comme dans leurs conséquences effectives. Ainsi, insultes et moqueries n'ont souvent pas de conséquences effectives, mais ceci ne préjuge pas de leur gravité subjective pour les individus concernés. Cette spécificité de l'approche retenue par l'enquête justifie de parler de comportements intolérants plutôt que de discriminations.

* Élisabeth Algava et Marilyne Bèque sont chargées d'études au bureau Démographie et Famille de la Drees au ministère de la Santé et des Solidarités.

Encadré

Le module « Relations avec les autres » de l'enquête Histoire de vie

L'enquête *Histoire de vie* a été réalisée par l'Insee en 2003 auprès de 8 400 personnes de plus de 18 ans. Elle a été préparée et financée par l'Insee, l'Ined, la Drees du ministère de la Santé et des Solidarités, la Dares du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, le ministère de la Culture et la Délégation interministérielle à la ville, en collaboration avec l'Inserm et le Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations. Cette enquête cherche à approcher les différentes facettes (professionnelles, familiales, géographiques...) qui contribuent à composer les identités individuelles.

Le module « Relations avec les autres » porte plus particulièrement sur la part que peuvent avoir les interactions négatives dans la

constitution de cette identité. Il est placé à la fin du questionnaire de l'enquête, juste avant la partie conclusive. Il s'agit d'une interrogation rétrospective portant sur l'ensemble de la vie des personnes (Est-il arrivé...), avec une formulation très large aussi bien dans les formes (traitement injuste, moquerie, refus de droit) que dans la liste des motifs proposés :

« Est-il arrivé que l'on se moque de vous, que l'on vous mette à l'écart, que l'on vous traite de façon injuste ou que l'on vous refuse un droit à cause :

- de votre âge ;
- de votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme) ;
- de votre état de santé ou un handicap que vous avez ;
- de la couleur de votre peau ;
- de votre poids, de votre taille ;
- de votre tenue vestimentaire, de votre look ;

- du lieu où vous vivez ;
- de votre région ou votre pays d'origine ;
- de votre situation professionnelle ou votre niveau d'instruction ;
- de votre nom ou votre prénom ;
- de votre façon de parler (accent, maîtrise de la langue) ;
- de votre situation de famille ;
- des caractéristiques de vos proches, de vos amis ou de vos parents ;
- de votre orientation sexuelle ;
- de votre appartenance à une organisation politique, syndicale ;
- de vos opinions politiques, syndicales ou religieuses ;

Autre ;
Non ».

Une réponse positive pour au moins un des motifs proposés conduisait la personne à préciser la nature des faits, leurs fréquences et leurs conséquences éventuelles.

Un tiers des personnes interrogées évoque des comportements intolérants à leur rencontre...

Un tiers des personnes interrogées ont cité au moins un motif pour lequel elles estiment avoir subi des moqueries, été mises à l'écart, traitées injustement ou s'être vu refuser un droit, soit près de 15 millions de personnes parmi les plus de 18 ans. Les moqueries ou insultes constituent la majorité des situations rapportées (57 %), alors que les traitements injustes en représentent 17 % et les mises à l'écart 16 %. Enfin, 10 % ont pris la forme du refus d'un droit. 83 % des faits se sont répétés plusieurs fois, et 10 % de façon continue.

Parmi les comportements rapportés, 13 % ont pour cible le poids ou la taille de la personne (figure 1). Le look et dans une moindre mesure les autres as-

pects de l'apparence physique sont également fréquemment invoqués. Au total, près du quart des comportements intolérants porte sur un de ces trois motifs, et 13 % des personnes interrogées ont été confrontées à au moins un de ces trois motifs. Le nom ou le prénom est également un motif fréquent, tout comme la façon de parler ou l'accent, la situation professionnelle ou le niveau d'instruction, la région ou le pays d'origine, l'âge, l'état de santé ou le handicap.

... porteurs de conséquences sur leurs vies dans 39 % des cas

Parmi les personnes qui ont été confrontées à un ou plusieurs comportements intolérants, 39 % considèrent qu'au moins l'un d'entre eux a eu des conséquences sur leur vie, soit 12 % de l'ensemble des personnes interrogées. Seuls ces faits sont analysés

par la suite, en détaillant la nature exacte des conséquences en question, qu'il s'agisse des suites immédiates ou de l'influence à plus long terme sur la vie des personnes interrogées.

Dans l'ensemble des comportements porteurs de conséquences, ceux prenant pour cible l'état de santé de l'individu ou son handicap, ou encore sa situation de famille, prennent davantage de place, au regard d'autres motifs comme le nom ou le prénom, le look ainsi que l'accent ou la façon de parler. De même, les moqueries ou insultes, qui constituaient 57 % de l'ensemble des comportements négatifs rapportés, ne représentent que 36 % de ceux qui ont eu des conséquences, contrairement aux mises à l'écart, traitements injustes ou refus de droit qui sont logiquement davantage porteurs de conséquences sur la vie des personnes interrogées. Plus du tiers de ces comportements intolérants porteurs de conséquences

Figure 1 - Les motifs des attitudes ou traitements négatifs

	en %	
	Ensemble des comportements	Comportements porteurs de conséquences
Poids et taille	13	19
Situation de famille	4	10
État de santé ou handicap	5	10
Situation professionnelle ou niveau d'instruction	7	8
Région ou pays d'origine	6	6
Âge	6	5
Nom ou prénom	11	5
Caractéristiques de vos proches, parents, amis	3	5
Sexe	4	5
Couleur de peau	4	5
Look	9	4
Opinions politiques, syndicales ou religieuses	4	4
Façon de parler	8	3
Autres, traits de caractère*	1	3
Autres, apparence physique*	2	2
Appartenance politique ou syndicale	2	2
Lieu de vie	3	1
Orientation sexuelle	1	0
Autres*	7	3
Total	100	100

* Ces modalités correspondent aux réponses à la question ouverte posée si la personne avait répondu « autres ».
 Champ : comportements négatifs (colonne gauche) et comportements négatifs porteurs de conséquences (colonne droite).
 Lecture : 13 % des comportements rapportés visaient le poids ou la taille de la personne concernée. Une même personne peut avoir cité plusieurs comportements. 19 % des comportements porteurs de conséquences visaient le poids ou la taille. Dans ce cas, une personne ne peut avoir cité qu'un seul comportement (l'unique qui a eu des conséquences ou celui qui en a eu le plus).
 Source : Insee, enquête Histoire de vie, 2003.

se sont déroulés dans le cadre de l'école. Ils ont été vécus dans 12 % des cas avant 10 ans et surtout dans 40 % des cas entre 10 et 19 ans. Les relations professionnelles constituent également un terrain important où est ressenti ce type d'attitudes intolérantes : 17 % d'entre elles ont pris place sur le lieu de travail et 12 % lors de la recherche d'un emploi. Les relations familiales ou amoureuses sont le troisième contexte le plus fréquemment mentionné, regroupant 15 % des attitudes négatives porteuses de conséquences.

La fréquence de déclaration de tels comportements décroît fortement avec l'âge : de 18 % des personnes âgées de 18 à 24 ans à 5 % de celles ayant plus de 70 ans. Les chômeurs rapportent plus fréquemment des comportements négatifs au cours de leur vie, de même que les personnes souffrant ou ayant souffert d'un problème de santé ou d'un handicap, surtout si celui-ci s'est déclaré durant l'enfance (Algava, Bègue, 2004). Les femmes les rapportent plus souvent que les hommes. Les personnes dont au moins un des deux parents est immigré sont également plus fréquemment concernées, et dans une moindre mesure celles qui sont immigrées (Bègue, à paraître).

Des conséquences immédiates aussi souvent matérielles ou professionnelles que psychologiques ou relationnelles

Lorsqu'un comportement a eu des conséquences, celles-ci sont dans 58 % des cas au moins pour partie immédiates. 24 %

Figure 2 - Conséquences immédiates négatives

	en %
	Ensemble*
Matérielles	24
dont : refus d'embauche	6
licenciement ou démission	4
absence ou retard de promotion	2
changement de métier ou d'orientation	2
autres conséquences professionnelles ou scolaires	6
autres difficultés matérielles	4
Conséquences sur le plan de la santé, psychologiques ou relationnelles	25
Autres non codifiées	10
Aucune conséquence immédiate	42

* Cette variable est issue de la codification de réponses ouvertes. La codification a rarement été faite sur plusieurs catégories à la fois. De ce fait, les sommes peuvent légèrement dépasser 100 %.
 Champ : ensemble des personnes ayant subi un comportement négatif ayant eu des conséquences sur leur vie.
 Lecture : 4 % des personnes attribuent aux attitudes négatives dont elles ont fait l'objet leur licenciement ou leur démission.
 Source : Insee, enquête Histoire de vie, 2003.

Figure 3 - Suites données selon l'illégalité des faits

Suite donnée	Les comportements auxquels vous avez été confronté pouvaient-ils être considérés comme illégaux ?			
	Oui, et vous le saviez au moment des faits	Oui, mais vous ne l'avez su qu'après	Non	Ensemble
Une plainte a été déposée	7	4	1	3
Aide ou intervention d'une association, d'un syndicat, d'un élu	5	8	2	4
Aide ou intervention d'un tiers (amis, parents, collègues...)	23	28	21	23
Aucun des trois	65	60	76	71
Ensemble	100	100	100	100

en %

Champ : ensemble des personnes déclarant avoir subi un comportement négatif ayant eu des conséquences sur leur vie.
Lecture : 3 % des comportements négatifs porteurs de conséquences ont donné lieu à une plainte. Lorsque le comportement était illégal et connu comme tel au moment des faits, 7 % des personnes concernées ont porté plainte.
Source : Insee, enquête Histoire de vie, 2003.

des personnes concernées citent une conséquence immédiate ayant un impact concret sur les conditions de vie ou d'emploi (figure 2). Il s'agit pour 6 % de la non-obtention de l'emploi auquel la personne avait postulé, pour 4 % de la perte d'un emploi (licenciement ou démission), pour 10 % d'un autre type de conséquence se rapportant à la vie professionnelle (barrage pour une promotion, dégradation des conditions de travail) ou scolaire (changement d'orientation, redoublement...), enfin pour 4 % il s'agit d'autres difficultés matérielles (difficultés financières, déménagement...).

Par ailleurs, un autre quart évoque des conséquences sur le plan de la santé physique ou psychologique (dépression, dégradation du sommeil ou de l'appétit...) ou encore sur le plan relationnel (isolement, repli sur soi...).

Peu de réactions et de poursuites, même face à des comportements illégaux

Les personnes ayant relaté un comportement ayant eu des conséquences sur leur vie étaient

également interrogées sur leur réaction et l'assistance dont elles ont pu bénéficier au moment des faits. Parmi elles, seule la moitié dit avoir réagi sur le moment, dont un tiers vivement. Au-delà de cette réaction immédiate, donner suite est assez rare : seulement 3 % ont porté plainte et 4 % ont reçu une aide institutionnelle (figure 3). La notion d'aide « institutionnelle » était pourtant prise au sens très large de recours à une forme d'autorité ou de compétence : un médecin, un enseignant, un supérieur hiérarchique, un élu, un syndicat, une association... De façon moins formelle, 23 % des personnes qui estiment avoir subi des comportements négatifs porteurs de conséquences ont reçu l'aide d'un tiers, parent, ami ou collègue. Les 70 % de cas restants sont restés sans suite.

Les suites données à ces comportements négatifs paraissent d'autant plus rares qu'on peut les mettre en regard avec le jugement que portent les personnes concernées sur leur illégalité. En effet, dans presque un quart des cas, les personnes pensent qu'ils pouvaient être considérés comme illégaux, et qu'elles le savaient sur le moment (17 % l'ont su par la suite, 58 %

pensent que ce n'était pas illégal et 1 % ne savent pas). Même parmi les comportements dont l'illégalité était connue, seuls 7 % ont suscité le dépôt d'une plainte, et 5 % une intervention « institutionnelle ». Ces faibles proportions sont sans doute liées au coût psychologique et financier d'une plainte, ainsi qu'à l'incertitude quant à son issue. Lorsque l'illégalité a été connue postérieurement, il est plus fréquent que des tiers, institutionnels ou non, soient intervenus. Dans ce cas, la personne était généralement jeune au moment des faits : la moitié des personnes qui ont appris plus tard l'illégalité des comportements qu'elles ont subis avaient moins de 18 ans au moment des faits. Avoir porté plainte est encore plus rare, même en cas d'illégalité connue, lorsque la personne était mineure. L'appui de tiers est par contre alors plus fréquent.

Un constat plus nuancé à long terme : entre repli sur soi et énergie supplémentaire

À la question posée sur les conséquences sur l'ensemble de la vie des comportements intolér-

rants, la réponse la plus fréquente est « vous vous êtes replié sur vous-même », mais la modalité « vous avez trouvé de l'énergie supplémentaire pour réussir encore mieux » est presque aussi souvent citée (figure 4). L'éloignement vis-à-vis de certaines personnes est également fréquent. Par contre, les items « cela a empêché quelque chose », « vous vous êtes rapproché(e) de certaines personnes », « vous avez renoncé à un projet » sont moins fréquemment choisis. Énergie supplémentaire ou obstacles concernent en premier lieu la vie professionnelle, mais aussi fréquemment les relations avec les autres ou la vie familiale et amoureuse.

Des comportements associés à des trajectoires de vie individuelles plus souvent heurtées

En laissant place à la subjectivité des personnes, l'approche retenue dans l'enquête incite-t-elle celles-ci à se présenter comme des victimes, signalant des événements isolés, de peu d'importance dans les trajectoires individuelles ? Sans lever complètement cette incertitude, plusieurs éléments laissent à penser que les comportements déclarés ne sont pas pour la plupart anodins. Ainsi en est-il du jugement porté par les personnes sur l'ensemble de leurs trajectoires. Cette appréciation se faisait à deux reprises dans l'enquête : une première fois au tout début du questionnaire, où les personnes devaient scinder leur biographie en différentes périodes plus ou moins bonnes pour elles, d'une part sur le seul plan financier, d'autre part en termes plus généraux ; une seconde apprécia-

Figure 4 - Conséquences sur l'ensemble de la vie









en %

Plusieurs réponses possibles à la question : au-delà de ces circonstances particulières, sur l'ensemble de votre vie, quel(s) type(s) de conséquences ont eu pour vous ces comportements ?	Ensemble
Vous vous êtes replié(e) sur vous même	40
Cela a empêché quelque chose	12
Vous avez renoncé à un projet	9
Vous vous êtes éloigné(e) de certaines personnes	30
Vous vous êtes rapproché(e) de certaines personnes	16
Vous avez trouvé de l'énergie supplémentaire pour réussir encore mieux	35
Autre conséquence	9
Aucune conséquence	14

Champ : ensemble des personnes déclarant avoir subi un comportement négatif ayant eu des conséquences sur leur vie.
Lecture : parmi les comportements négatifs porteurs de conséquences, 40 % ont conduit au repli sur soi de la personne qui en a fait l'objet.
Source : Insee, enquête Histoire de vie, 2003.

Figure 5 - Jugement sur les trajectoires individuelles

en %

Si vous deviez illustrer par un dessin ce qu'a été jusqu'à aujourd'hui votre vie, quel dessin choisiriez-vous ?			
Réponses à la question	Ensemble des personnes interrogées	Personnes ayant relaté au moins un comportement négatif	Personnes ayant relaté au moins un comportement négatif porteur de conséquences
Aucun	3	2	2
	15	11	9
	12	7	3
	34	38	37
	10	11	11
	4	4	5
	5	6	8
	16	20	24
	1	1	1
Ensemble	100	100	100

Lecture : 15 % des personnes interrogées choisissent une flèche ascendante, celles qui ont cité un comportement négatif à leur rencontre 11 %, et celles qui ont relaté un comportement négatif porteur de conséquences 9 %.
Source : Insee, enquête Histoire de vie sur la construction des identités, 2003.

tion d'ensemble était apportée par la dernière question du questionnaire, qui demandait aux personnes de choisir un schéma illustrant ce qu'avait été leur vie jusqu'alors (*figure 5*). Dans les deux cas, les appréciations des personnes ayant relaté des comportements intolérants diffèrent sensiblement de celles des autres.

Les personnes ayant déclaré des comportements intolérants signalent davantage que les autres des périodes où leur niveau de revenu a changé (2,2 contre 1,9 en moyenne). De même, elles différencient plus de périodes bonnes ou mauvaises de façon générale que les autres (2,9 contre 2,3 en moyenne). La différence est encore plus marquée lorsque le comportement a été porteur de conséquences. Les personnes ayant rapporté des comportements intolérants ont donc des trajectoires plus heurtées ou qu'elles perçoivent plus souvent comme telles. De plus leur trajectoire s'achève moins souvent sur une bonne période que les autres. Le choix du schéma qui résume leur trajectoire illustre le même type de différences : les personnes déclarant des comportements négatifs, et encore plus lorsqu'elles leur attribuent des conséquences, font moins fréquemment porter leur choix sur les trajectoires stables, ascendantes ou constantes. Elles se reportent vers des trajectoires moins continues, en escaliers, surtout vers celles qui se concluent sur une flèche ascendante.

Ces écarts ne sont pas seulement liés à l'âge même si, comme on l'a déjà souligné, les personnes rapportant des comportements négatifs sont plus jeunes que les autres en moyenne. En effet, en restreignant l'analyse aux plus de 35 ans, les différences d'appréciation selon que la personne a signalé ou non des attitudes négatives restent sensibles.

Ces constatations montrent que la partie « Relations avec les autres » capte des événements qui ne sont pas isolés mais bien constitutifs de la manière dont l'individu retrace sa trajectoire et construit son identité. Il est bien évidemment très délicat

d'avancer ici des liens de causalité, qui peuvent être multiples et à double sens. En premier lieu, les comportements négatifs peuvent avoir pour conséquence une dégradation, subjective ou objective, de la situation financière ou d'ensemble de la personne, ou du moins la personne peut-elle leur attribuer la responsabilité de cette dégradation. Mais peut-être, à l'inverse, les comportements négatifs sont-ils plus souvent dirigés vers les personnes vivant des périodes de difficultés particulières. Peut-être enfin la sensibilité à de tels comportements est-elle exacerbée dans les périodes les plus difficiles. ■

Pour en savoir plus

Algava E., Bègue M., « Le vécu des attitudes intolérantes ou discriminatoires : des moqueries aux comportements racistes », *Études et Résultats*, n° 290, 2004.

Bègue M., « Sentiment de discrimination des personnes immigrées et issues de l'immigration », *Études et Résultats*, n° 421, 2005.

Insee, Résultats sur l'enquête Histoire de vie (à paraître).

Houseaux F., « La famille, pilier des identités », *Insee Première*, n° 937, 2003.

Fassin D., « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, p. 403-423, 2002.

Silberman R., Fournier I., « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail. Les mécanismes d'une discrimination sélective », *Formation Emploi*, n° 65, p. 31-55, 1999.

Simon P., « Les discriminations raciales dans l'emploi. Concepts, enjeux, cadre d'action. Intervention au séminaire - Dispositif expérimental des plans d'action territorialisés contre les discriminations sur le marché du travail », Pantin, 2003.

Viprey M., « Les mécanismes de discrimination à l'égard des jeunes dont l'origine étrangère est réelle ou supposée », *La revue de l'Ires*, n° 39, p. 61-84, 2002.